

---

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**COMMISSION CONJOINTE**

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA DIVERSITÉ MONTRÉLAISE  
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mardi 28 mars 2023, à 9 h

Salle du conseil | Édifice Lucien-Saulnier

Webdiffusion de l'assemblée en [différé](#)

---

**PRÉSENCES**

**Commission sur le développement social et la diversité montréalaise**  
*volet municipal*

Mme Maeva Vilain, présidente  
Mme Mary Deros, vice-présidente  
Mme Nancy Blanchet, membre  
Mme Catherine Clément-Talbot, membre  
M. Josué Corvil, membre  
M. Sterling Downey, membre  
Mme Michèle Flannery, membre  
Mme Mindy Pollak, membre  
Mme Marie Sterlin, membre

**Commission de la sécurité publique**

Mme Daphney Colin, présidente  
M. Abdelhaq Sari, vice-président  
Mme Christina Smith, vice-présidente  
M. Younes Boukala, membre  
Mme Lisa Christensen, membre  
M. Marc Doret, membre  
M. Benoît Gratton, membre  
Mme Gracia Kasoki Katahwa, membre

**ABSENCE**

Aucune.

**PERSONNES  
INVITÉES**

M. Serge Lamontagne, directeur général, Direction générale

Mme Dominique Ollivier, présidente du comité exécutif, responsable des finances, des ressources humaines, des relations gouvernementales, de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques et de la langue française

Mme Bochra Manaï, commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Mme Nathalie Carrénard, conseillère en planification, Bureau de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Mme Diaka Cissé, secrétaire de direction, Bureau de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

M. Réginald Fleury, chargé d'expertise et de pratique - conseil, Bureau de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Mme Victoria Gay-Cauvin, conseillère en planification, Bureau de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Mme Tania Théodose, conseillère en planification, Direction générale

Mme Diane Bouchard, directrice, Service des ressources humaines

Mme Geneviève Beauregard, directrice, direction stratégie, talents, diversité, équité et inclusion, Service des ressources humaines

M. Simon Lefrançois, Directeur dotation et diversité en emploi, Service des ressources humaines

Mme Mélissa Paquin, directrice des relations de travail et négociatrice en chef, Service des ressources humaines

Mme Nathalie Roy, cheffe de division - diversité, équité, inclusion, respect de la personne, Service des ressources humaines

Mme Nadia Bastien, directrice, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

M. Fady Dagher, directeur, Service de police de la Ville de Montréal

M. Vincent Richer, directeur adjoint, Direction des services corporatifs, Service de police de la Ville de Montréal

M. Marwan Shedeed, directeur adjoint, Centre de services - Opérations, Service de sécurité incendie de Montréal

M. Éric Soumpholphakdy, inspecteur, Division de la prévention et de la sécurité urbaine, Service de police de la Ville de Montréal

Mme Anik St-Pierre, conseillère en planification, Bureau d'équité, diversité et inclusion - Division de la formation, Service de sécurité incendie de Montréal

Mme Valérie Beaulieu, directrice, Service de la culture

M. Martin Alain, chef de division, planification des stratégies résidentielles, Division stratégies et politiques, Service de l'habitation

Mme Marieke Cloutier, directrice par interim, Bureau de la transition écologique et de la résilience

Mme Josée Bédard, directrice, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Mme Isabelle Chabot, présidente de la commission de la fonction publique de Montréal, Commission de la fonction publique de Montréal

Mme Tonia Di Guglielmo, directrice d'arrondissement de Montréal-Nord

M. Marc Labelle, directeur d'arrondissement délégué de Ville-Marie

**AUTRES**  
**PERSONNES**  
**PRÉSENTES**

Mme Ericka Alnéus, responsable de la culture et du patrimoine au comité exécutif

Mme Josefina Blanco, responsable de la diversité, de l'inclusion sociale, de l'itinérance, de l'accessibilité universelle, de la condition féminine, de la jeunesse et des personnes âgées au comité exécutif

Mme Alia Hassan-Cournol, conseillère associée à la mairesse et responsable et à la réconciliation avec les peuples autochtones au comité exécutif

Mme Laurence Lavigne-Lalonde, mairesse d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Mme Martine Musau Muele, présidente du conseil de la Ville

M. Jocelyn Pauzé, conseiller de la Ville de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Despina Sourias, conseillère associée à la condition féminine, à la diversité, à la jeunesse et aux personnes âgées au comité exécutif

M. Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif

Mme Tatiana Burtin, attachée politique, Opposition officielle

M. Reinaldo De Freitas, responsable du soutien aux élus-es, cabinet de la mairesse et du comité exécutif

M. Gabriel Retta, directeur de cabinet, Opposition officielle

Mme Sarah Sultani, responsable du soutien aux élus-es, cabinet de la mairesse et du comité exécutif

M. Cyril Sardais, professeur et directeur du Centre Pierre-Péladeau en leadership et management, Hautes études commerciales Montréal

Le quorum est atteint.

---

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 9 h 08. Mme Maeva Vilain, présidente de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et coprésidente de la commission conjointe, souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à l'assemblée et celles qui la suivent à distance via la webdiffusion, aux commissaires ainsi qu'aux personnes représentant les services de la Ville de Montréal.

Elle présente brièvement le contexte et le déroulement de la séance puis invite la coprésidente, Mme Daphney Colin, et présidente de la Commission de la sécurité publique ainsi que les commissaires de la commission conjointe à se présenter.

Elle souligne la présence des élus·es présents·es dans la salle et cède la parole à Mme Dominique Ollivier, présidente du comité exécutif et responsable des finances, des ressources humaines, des relations gouvernementales, de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques et de la langue française laquelle prononce un mot d'introduction.

Mme Dominique Ollivier exprime son indignation à la suite des récentes révélations des dernières semaines de personnes œuvrant à la Ville qui sont victimes de racisme et de discriminations. Elle fait un retour sur ces dénonciations de discrimination raciale vécue par des employés·es de la Ville de Montréal lesquelles ont été rapportées dans les médias avant de présenter une série d'initiatives déployée, entre autres, pour renforcer la transparence et l'imputabilité et favoriser la prise en charge des plaintes et de leurs suivis. Mme Ollivier mentionne que les budgets liés aux interventions et stratégies de prévention ont été doublés, notamment au niveau des ressources humaines via des programmes d'inclusion. Elle enjoint à poursuivre ces actions pour éradiquer le racisme et les discriminations systémiques et rappelle l'importance d'en évaluer leurs impacts. Mme Ollivier exhorte à dépasser l'obligation d'action pour une obligation de résultat. En terminant, elle salue et remercie pour leur présence l'ensemble des personnes présentes dans le cadre de cette seconde édition de la reddition de comptes annuelle des actions mises en place afin de lutter contre le racisme et les discriminations systémiques.

## **2. Adoption du projet d'ordre du jour**

La coprésidente, Mme Maeva Vilain, donne lecture de l'ordre proposé. Sur une proposition de M. Sterling Downey et de Mme Catherine Clément-Talbot, appuyée par M. Abdelhaq Sari et Mme Gracia Kasoki Katahwa, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

## **3. Approbation du procès-verbal du 29 mars 2022**

La coprésidente, Mme Maeva Vilain, soumet à l'approbation des membres le procès-verbal de l'assemblée publique du 29 mars 2022.

Sur une proposition de Mme Lisa Christensen et de M. Younes Boukala appuyée par Mme Nancy Blanchet et Mme Mary Deros, le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que proposé.

## **4. État d'avancement des travaux de l'administration municipale en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques**

#### **4.1. Présentation de l'état d'avancement des travaux de l'administration municipale en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques**

La coprésidente, Mme Maeva Vilain, invite M. Serge Lamontagne, directeur général de la Ville de Montréal à prononcer un mot d'introduction. Sur les récents témoignages de personnes œuvrant au sein de la Ville de Montréal qui ont subi des discriminations raciales, des dénonciations relayées dans les médias, il exprime sa profonde désolation. Celui-ci souhaite également revenir sur ces révélations et il clarifie quelques éléments en les restituant dans leur contexte. Il présente les actions posées, les diverses rencontres et demandes notamment faites auprès des cadres de la Ville-centre et des arrondissements. M. Lamontagne incite à renforcer les initiatives susceptibles d'accélérer le changement de culture en vue d'éradiquer le racisme et les discriminations systémiques au sein de la Ville de Montréal.

Mme Bochra Manaï, commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, tient tout d'abord à saluer l'engagement affirmé du directeur général à rendre exempt de racisme et de discriminations la Ville de Montréal, notamment par le virage entrepris dans la vision, *Montréal 2030*, qui explicite parmi les priorités de «Lutter contre le racisme et les discriminations systémiques, à la Ville et au sein de la société pour assurer l'inclusion, l'intégration économique, la sécurité urbaine et l'épanouissement de toutes et tous».

Elle entame sans plus tarder la [présentation](#) et elle cède tour à tour la parole aux représentants et représentantes de la Ville qui présentent les actions engagées et les réalisations pour lutter contre le racisme et les discriminations systémiques dans les actions de la Ville.

Les temps alloués à la présentation des résultats de l'ensemble des engagements 2022 étant dépassés et à la suggestion de la coprésidente, Mme Maeva Vilain, la commissaire indique que les engagements 11 et 12 relatifs au volet « Équité territoriale et économique » pourront faire l'objet d'une présentation plus détaillée si souhaitée lors des périodes de questions et commentaires. En terminant, la commissaire, Mme Bochra Manaï, remercie l'ensemble des représentantes et représentants de la Ville et les membres de son équipe du Bureau de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques.

Mme Maeva Vilain propose à l'assemblée une pause écourtée d'une dizaine de minutes avant d'entreprendre les périodes de questions et commentaires.

*PAUSE*

#### **4.2. Période de questions et commentaires du public**

Mme Maeva Vilain, la coprésidente, précise le fonctionnement de la période de questions et commentaires du public. Elle invite sa collègue coprésidente, Mme Daphney Colin, ensuite les personnes inscrites à la période de questions présentes dans la salle à poser leur question.

Avant d'appeler les premières personnes qui ont demandé à intervenir, elle mentionne la présence d'un psychologue pour offrir un soutien psychologique à celles et ceux qui en auraient besoin.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
<p>Mme Marilou Lamoureux, vice-présidente du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal</p>	<p>Constate des lacunes dans les suites qui sont données aux plaintes pour racisme provenant d'employés-es qui en sont victimes, particulièrement dans des situations où la hiérarchie est elle-même impliquée / Est d'avis que peu est fait en matière de suivi et déplore le manque de transparence du processus d'enquête, notamment l'accès aux recommandations à l'issue de l'enquête / Réitère la demande des syndicats afin qu'ils soient partie prenante des enquêtes / Demande à ce qu'il y ait des suivis étroits auprès des victimes suivant les recommandations et s'enquérir de l'état du climat du milieu de travail suivant les interventions / Regrette la marge de manœuvre limitée de la Ville-centre dans le suivi des interventions dans l'ensemble des milieux de travail de la Ville / Demande les mesures de contrôles et vérification que la Ville compte mettre en place pour assurer le suivi des interventions, notamment auprès des gestionnaires.</p>
<p>M. Jean Duval</p>	<p>Porte son intervention sur le profilage social et relate les préjudices subis en offrant son témoignage d'une situation vécue avec un agent de sécurité dans un espace privé à usage public / Déplore la façon avec laquelle il a été traité et le profilage social dont il a été victime / Souhaite qu'une enquête soit menée à l'égard des agents de sécurité privée relativement au profilage social.</p>
<p>Mme Jacinthe Poisson, Observatoire des profilages</p>	<p>Rapporte différentes recommandations d'autres instances appelant à documenter les pratiques policières au sujet des profilages discriminatoires / Nomme une série d'interventions policières et rappelle que l'interpellation policière n'est qu'un volet parmi d'autres interventions policières qui pourraient induire à la discrimination et exige un état des lieux exhaustif et transparent des pratiques policières / Demande si la Ville et le SPVM comptent prendre en considération l'ensemble des pratiques policières outre les interpellations policières et s'engager à documenter et diffuser les résultats de cette collecte.</p>
<p>Lynda Khelil, Ligue des droits et libertés</p>	<p>Informe que l'organisme qu'elle représente a lancé une campagne en février dernier visant l'interdiction des interpellations policières et invite l'assemblée à en prendre connaissance / Estime que cette pratique policière est en violation des droits et des libertés et qu'elle génère une détresse psychologique envers les personnes surinterpellées, notamment des personnes racisées / Mentionne</p>

	<p>des manquements du présent encadrement de cette pratique policière / Met en lumière que peu de personnes connaissent leur droit de refus d'identification et de réponse lors d'une interpellation policière / Souligne que les fondements juridiques n'appuient pas son usage et ajoute les résultats mitigés en matière de sécurité publique / Demande au SPVM de clarifier les assises juridiques de cette pratique / Au terme de la publication de l'étude indépendante sur les interpellations policières, demande à la Ville de revoir cette pratique et l'incite à procéder à son interdiction / Abonde dans le sens de l'intervention précédente faisant état que l'interpellation n'est qu'un aspect d'un ensemble d'interventions policières induisant du profilage discriminatoire / Mentionne que la province canadienne de la Nouvelle-Écosse a proscrit cette pratique.</p>
<p>Bernard St-Jacques, Clinique droits devant</p>	<p>Constate et salue la volonté et les efforts de la Ville en matière de lutte au racisme et discriminations systémiques depuis le dépôt des recommandations de l'Office de consultation publique de Montréal / Rappelle les travaux et recommandations de la commission conjointe de 2017 sur le profilage racial et social et s'enquiert de la recommandation visant à analyser et réviser la réglementation municipale pouvant induire du racisme et des discriminations / Indique qu'un dialogue avec le concours de la société civile a été entamé, mais interrompu par la pandémie / S'enquiert de la reprise des travaux sur la révision de la réglementation.</p>

La présidente demande aux personnes présentes dans la salle si elles souhaitent intervenir à nouveau. À défaut de nouvelles demandes, elle invite sans plus tarder sa collègue coprésidente, Mme Daphney Colin, à procéder à la lecture des questions et commentaires du public reçus par l'intermédiaire du formulaire en ligne.

<b>Citoyen / Citoyenne</b>	<b>Questions / Commentaires</b>
<p>M. Mohamed Mimoun, Forum Jeunesse Saint-Michel</p>	<p>Est-ce qu'on va améliorer le choix des artistes : plus d'inclusivité des artistes issus des communautés culturelles, surtout dans des projets destinés à une population diversifiée.</p>
<p>Mme Céline Forget</p>	<p>Bonjour, étant donné que toute forme de discrimination est inacceptable, comment se fait-il que Mindy Pollak, conseillère de l'équipe de Projet Montréal, siège sur la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, alors qu'un jugement du tribunal des droits de la personne a reconnu qu'elle a usé de discrimination envers un citoyen?</p>

Mme Diane Shea	<p>Existe-t-il une procédure de dépôt de plainte pour les citoyens qui ont des problèmes de discrimination systémique ou de racisme, et que l'arrondissement local ne traite pas la plainte ou que l'arrondissement local est complice du problème? Par exemple, l'arrondissement local utilise des règlements de manière discriminatoire contre une communauté minoritaire?</p> <p>Les règlements adoptés par les arrondissements locaux doivent être approuvés par les avocats du bureau de l'hôtel de ville de Montréal. Dans le passé, ces avocats n'ont pas vérifié les règlements pour voir s'ils pouvaient avoir un impact négatif sur les communautés minoritaires. La Ville de Montréal peut-elle assurer que les règlements seront vérifiés pour voir s'ils peuvent avoir des impacts discriminatoires et que les règlements sont conformes aux différentes chartes des droits et libertés ?</p>
Mme Élisabeth Dupuis, Ligue des droits et libertés	<p>Suite à l'assemblée du 29 mars 2022, la CSP a posé au SPVM une question soumise par la Ligue des droits &amp; libertés: est-ce que, oui ou non, le SPVM a eu recours à des services de reconnaissance faciale de tiers depuis 2018? Si oui, pour quels usages et combien de fois? La réponse était: Nous ne pouvons fournir de réponse pour le moment puisque ce dossier fera l'objet de discussions entre le DGA, le Service des affaires juridiques et la Direction du SPVM. Le SPVM peut-il répondre aujourd'hui?</p>
Mme Karina Toupin	<p>Le document de consultation ne fait pas le suivi de la recommandation 19 du rapport de l'OCPM au sujet de l'ajout de 2 membres représentant la société civile au sein de la CSP. M. Alain Vaillancourt a transmis en janvier 2023 une lettre au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, pour demander une modification à l'article 72 de la Charte de la Ville de Montréal. Y a-t-il eu des développements depuis, considérant le contexte du dépôt récent du projet de loi 14 par le ministre?</p>
Mme Laurence Guénette	<p>La question est pour M. Fady Dagher. Vous avez travaillé au SPVM pendant 25 ans, de 1992 à 2017, avant de devenir le nouveau directeur du SPVM en décembre 2022. Pouvez-vous nous dire quel est l'ampleur du problème du profilage racial et social au SPVM aujourd'hui en 2023?</p>
M. Jérôme Saunier	<p>L'annexe 1 indique qu'un des groupes visés est les personnes handicapées, peu représentées chez les employés de la Ville (0,9% en 2020 et 1% en 2022). La cible 2023 est 1,4%. Elles représentent de 15% à 20% de la population active. L'écart est grand. Le document de reddition de compte ne prévoit rien pour elles ni le capacitisme. On parle souvent de diversité sans les inclure.</p>

	Plusieurs vivent racisme et capacitisme. Tenez-vous compte des réalités complexes des personnes racisées handicapées?
M. Thierry Lindor	Quelles mesures concrètes et initiatives la ville de Montréal prend-elle pour s'attaquer au racisme systémique en s'attaquant à l'un des piliers clés de sa structure, qui est l'économie et l'entrepreneuriat ?

La coprésidente, Mme Daphney Colin, remercie les personnes pour leur intervention et cède la parole à la coprésidente, Mme Maeva Vilain.

#### 4.3. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

Mme Maeva Vilain précise le déroulement de la période de questions et commentaires des membres de la commission conjointe puis elle invite les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Josué Corvil	Joint sa voix à celles des autres pour exprimer son indignation en regard des témoignages de racisme rapportés et retient des interventions / Salue la volonté politique et administrative de la Ville ainsi que l'engagement du directeur du SPVM à prendre sous sa direction et à suivre étroitement les dossiers relatifs à l'équité, la diversité et l'inclusion et émet le souhait que cet engagement soit repris par l'ensemble des directions de la Ville / Relate d'une situation rapportée dans les médias et demande s'il y a eu des correctifs à l'exercice de sensibilisation au racisme et discrimination dispensé par le Bureau de la commissaire.

Avant de céder la parole aux personnes habilitées à répondre, la coprésidente, Mme Maeva Vilain, rappelle aux commissaires de s'adresser à la présidence d'assemblée.

Mme Gracia Kasoki Katahwa	Exprime son inquiétude à la suite des dernières révélations d'employés·es victimes de racisme et condamne ces conduites et propos racistes / S'interroge sur le sort réservé aux personnes dans leur milieu de travail qui ont eu le courage de dénoncer de tels propos et agissements / Demande d'élaborer sur les sanctions graduées envisagées / Se questionne sur la façon de mieux protéger les employés·es victimes de racisme et de discriminations / Attire l'attention sur les séquelles psychologiques consécutives à des actes de discriminations raciales.
M. Abdelhaq Sari	Fait apparaître que sans les témoignages révélés par les médias, la commission conjointe n'aurait pu prendre toute la mesure de

	<p>l'ampleur de la discrimination raciale au sein de la Ville / Mentionne que tous conviennent sur le principe même de lutter contre toutes formes de racisme, mais met en évidence les divergences sur la façon de mener ces actions / Fait remarquer les lacunes du processus de traitement de plaintes / Réclame une enquête indépendante externe et souligne qu'une partie ne peut à la fois être juge et partie / Dénonce l'absence de données probantes de l'année nécessaire pour orienter les stratégies et intervention en matière de lutte au racisme et discriminations / Déploire le fait que plusieurs personnes victimes de discriminations raciales ne portent pas plainte et signale le manque de confiance envers le système de traitement des plaintes / Demande, en date de 2020, si les données relatives aux plaintes pour discrimination sont régulièrement collectées et réclame leur accès / Souhaite des clarifications sur les demandes d'enquête interne.</p>
Mme Maeva Vilain	<p>Revient sur les propos de la précédente intervention en rappelant que le mandat de la commission conjointe est de tenir annuellement une discussion publique pour permettre à la population montréalaise de réagir / Met de l'avant l'exercice de transparence et exclut tout opportunisme politique.</p>
<p>Avant de redonner la parole au directeur général, Mme Maeva Vilain, invite à nouveau les différents intervenants à s'adresser à la coprésidence d'assemblée.</p>	
Mme Catherine Clément-Talbot	<p>Fait ressortir la présence timide des organisations syndicales, notamment des cols blancs et souligne l'importance de leur contribution sur cet enjeu / Demande des précisions sur l'implication de la partie syndicale.</p>
M. Sterling Downey	<p>Remercie les services pour leur contribution à cet exercice de reddition de comptes annuelle / S'interroge si des suivis sont effectués relatifs aux discriminations envers les communautés LGBTQ2+ / Remarque aucune mention à cet égard dans le rapport de la reddition de comptes 2022, précisément en lien avec les services de sécurité publique de Montréal / S'interroge si des incidents discriminatoires subsistent au sein de ces services et les actions qui ont été menées pour y répondre.</p>
Mme Mary Deros	<p>Réplique que des actions pour lutter contre les discriminations raciales ont été menées par le passé / Constate l'absence de représentativité et la difficulté de la Ville d'intégrer des personnes racisées aux postes de cadre et de direction, notamment au Service de police de la Ville de Montréal et au Service de sécurité incendie de Montréal et soulève les obstacles à l'embauche et à la progression de professionnelle / Signale qu'en comparaison aux personnes qui s'identifie comme femme, les personnes s'identifiant</p>

	appartenir à une minorité visible sont faiblement représentées et demande de justifier cet écart / Se questionne sur les façons d'augmenter la représentativité aux postes supérieurs.
Mme Lisa Christensen	Demande d'élaborer sur les actions menées relatives à l'inclusion des personnes autochtones en regard de la stratégie de réconciliation.
Mme Daphney Colin	Fait le constat d'une volonté commune pour éradiquer les discriminations raciales / Dénote une défaillance du processus de traitement des plaintes où l'administration peut être perçue juge et partie / Demande comment garantir un traitement impartial des plaintes en l'absence d'une entité indépendante / Rapporte qu'une fois la plainte déposée, les personnes subissent une double peine puisqu'elles se sentent ostracisées dans leur environnement de travail / Se questionne sur la confidentialité dans le traitement des dossiers portant sur des allégations de racisme et les précautions de toutes les parties en cause.
Mme Maeva Vilain	Rebondit sur les propos de sa collègue et porte à l'attention de l'assemblée que les commissaires ont abondamment été interpellés à l'issue des révélations des dernières semaines et qu'ils se doivent de porter leurs voix lors de cette séance publique.
M. Abdelhaq Sari	Dans un souci de clarifier certains propos, tient à souligner que cet enjeu dépasse la partisanerie et mentionne, comme d'autres, les multiples sollicitations à la suite de la publication des récents témoignages d'employés-es victimes de discriminations raciales / Constate une progression de la diversité des appartenances ethnoculturelles à la Ville, consécutive aux efforts déployés au cours des années où le personnel et l'administration municipale étaient jusqu'alors homogènes et peu représentatifs de sa population / Indique que l'enjeu est de l'ordre de la cohabitation / Porte à l'attention de la charge émotive de la personne ayant vécu du racisme et est préoccupé à l'égard des personnes qui n'ose déposer plainte / Croit nécessaire d'affirmer une volonté commune pour éradiquer les formes de discrimination au sein de l'appareil municipal bien que lucide du dissensus sur les moyens.

En terminant, la coprésidente, Mme Maeva Vilain, remercie les membres de la commission conjointe, la commissaire, les élus-es, les personnes représentant de l'administration municipale ainsi que les citoyennes et citoyens pour leur présence et participation.

**5. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 06.

**APPROUVÉ LE :** 29 octobre 2024

---

*ORIGINAL SIGNÉ*

---

Daphney Colin et Maeva Vilain  
Coprésidentes de la commission conjointe

*ORIGINAL SIGNÉ*

---

Lydia Atrouche  
Coordonnatrice - commissions  
permanentes